National Defence Défense nationale

Canadian Forces College

Collège des Forces Canadiennes

LA FRANCE AU MALI: INTERVENTIONNISME À L'ÉPOQUE POST-COLONIALE

Maj J.F.É. Tremblay

JCSP 43

Exercise *Solo Flight*

Disclaimer

Opinions expressed remain those of the author and do not represent Department of National Defence or Canadian Forces policy. This paper may not be used without written permission.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, as represented by the Minister of National Defence, 2017.

PCEMI 43

Exercice *Solo Flight*

Avertissement

Les opinons exprimées n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent aucunement des politiques du Ministère de la Défense nationale ou des Forces canadiennes. Ce papier ne peut être reproduit sans autorisation écrite.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre de la Défense nationale, 2017.

Canada

CANADIAN FORCES COLLEGE – COLLÈGE DES FORCES CANADIENNES
JCSP 43 – PCEMI 43
2016 – 2017

EXERCISE *SOLO FLIGHT* – EXERCICE *SOLO FLIGHT*

LA FRANCE AU MALI: INTERVENTIONNISME À L'ÉPOQUE POST-COLONIALE

Maj J.F.É. Tremblay

"This paper was written by a student attending the Canadian Forces College in fulfilment of one of the requirements of the Course of Studies. The paper is a scholastic document, and thus contains facts and opinions, which the author alone considered appropriate and correct for the subject. It does not necessarily reflect the policy or the opinion of any agency, including the Government of Canada and the Canadian Department of National Defence. This paper may not be released, quoted or copied, except with the express permission of the Canadian Department of National Defence."

"La présente étude a été rédigée par un stagiaire du Collège des Forces canadiennes pour satisfaire à l'une des exigences du cours. L'étude est un document qui se rapporte au cours et contient donc des faits et des opinions que seul l'auteur considère appropriés et convenables au sujet. Elle ne reflète pas nécessairement la politique ou l'opinion d'un organisme quelconque, y compris le gouvernement du Canada et le ministère de la Défense nationale du Canada. Il est défendu de diffuser, de citer ou de reproduire cette étude sans la permission expresse du ministère de la Défense nationale."

Word Count: 5414

Compte de mots: 5414

« Le malheur a un avantage, il vous fera connaître vos vrais amis ».

- Proverbe malien

« L'amitié s'enrichit de tout ce qu'elle donne ».

- Proverbe français

INTRODUCTION

Le Mali, comme la majorité des pays de la zone sahélienne, est aujourd'hui aux prises avec des forces déstabilisatrices nationalistes, religieuses et criminelles. Pourtant, il était « présenté en Afrique de l'Ouest comme une « démocratie originale », une exception, un des seuls États où la transition démocratique issue des conférences nationales du début des années 1990 se consolide[1]». État fragile dans une ère postcoloniale teintée par la progression fulgurante de l'intégrisme religieux issu de mouvements salafistes et d'une guerre « mondiale » contre le terrorisme, le Mali a été profondément ébranlé par une énième rébellion touareg en 2006, puis une autre en 2012, dans le nord du pays. Pourquoi ce jeune pays a-t'il basculé d'une lumière libérale et démocratique à une pénombre insurrectionnelle en à peine quinze ans et, surtout, comment la communauté internationale peut assister la société malienne à rétablir la situation ?

À l'aube d'une possible contribution canadienne aux opérations internationales de stabilisation actuellement en cours au Mali et au Sahel, il est certainement judicieux d'étudier l'intervention française qui a lieu dans ce pays africain depuis 2013. Cette intervention militaire a comme principal objectif la mise en œuvre de la résolution 2085

[1] Michel Bussi, Stéphanie Lima et David Vigneron, « L'État-nation africain à l'épreuve de la démocratie, entre présidentialisation et décentralisation : l'exemple du Mali », *L'Espace Politique*, no 7 | 2009-1, mis en ligne le 30 juin 2009, consulté le 05 mai 2017. http://espacepolitique.revues.org/1270 ; DOI : 10.4000/espacepolitique.1270.

du Conseil de Sécurité des Nations-Unies. Cette résolution engage « la communauté internationale à apporter son concours au règlement de la crise malienne en agissant de façon coordonnée pour répondre […] aux besoins de sécurité et de développement et les problèmes humanitaires[2] ». La contribution française se divise en deux grandes opérations : l'opération Serval, de janvier 2013 à juillet 2014, et l'opération Barkhane, d'août 2014 à aujourd'hui.

Ma thèse est que l'intervention de la France au Mali et au Sahel peut être considérée comme un succès, sur le plan militaire, mais que ces efforts pour la reconstruction du pays se sont surtout concentrés sur le volet sécuritaire. De plus, cette intervention a contribué à défendre les intérêts nationaux français. Le présent essai se divisera en trois parties et démontrera que l'intervention de la France a permis d'endiguer la crise sécuritaire et, par le fait même, d'améliorer la situation de la société civile et des institutions démocratiques maliennes. Dans un premier temps, nous examinerons l'environnement politique malien qui a conduit à l'intervention de la France au Mali. Les déductions serviront à déterminer le niveau de réussite de la mission. Par la suite, nous évaluerons l'efficacité de cette intervention en analysant les opérations Serval et Barkhane qui se sont déroulées depuis 2013 et qui sont toujours en cours. Enfin, nous ferons un état de la situation du processus de paix et de la reconstruction. Il est à noter qu'étant donné que la France a été un multiplicateur de force et a habilité d'autres acteurs de la communauté internationale à jouer un rôle important dans la résolution de la crise malienne, certains volets de l'analyse porteront également sur eux.

---

[2] Nations-Unies. *Résolution S/RES/2085 (2012)*, Conseil de Sécurité des Nations-Unies, 20 décembre 2012.

PARTIE I – ENVIRONNEMENT MALIEN PRÉ-INTERVENTION

Afin de pouvoir déterminer le niveau d'efficacité de la France lors de son intervention au Mali, il importe de dresser le portrait des principaux acteurs impliqués, incluant leurs motivations et objectifs. Nous examinerons ainsi les différents antagonistes, tels que les institutions maliennes, le Mouvement National de Libération de l'Azawad (MNLA), les organisations islamistes d'Al-Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI), du Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) et d'Ansar Dine, et, bien évidemment, la France. Le rôle des autres acteurs d'importance, comme l'Union Africaine (UA), la Communauté économique des états de l'Afrique de l'Ouest (CÉDÉAO), ainsi que d'autres pays africains ayant eu une influence majeure sur le conflit malien, tels que la Mauritanie et l'Algérie, seront abordés dans les chapitres subséquents, au fur et à mesure de l'analyse. Il sera aussi démontré que la France est intervenue pour défendre ses intérêts.

Les institutions maliennes

La crise malienne de 2012 a officiellement débuté au moment du déclenchement de la cinquième rébellion touarègue par les nationalistes du MNLA et les islamistes d'Ansar Dine. La prise de contrôle rapide du Nord-Mali par ces insurgés s'explique par le contrôle et la gouvernance déficiente du territoire par le gouvernement, notamment des questions de défense et de sécurité. « L'islamisation d'une partie de la population et les déséquilibres entraînés par une politique de sédentarisation des Touaregs […] ont certainement affaibli les cadres politiques et sociaux traditionnels[3] » de l'Azawad.

[3] Thomas Flichy, *Opération Serval au Mali : l'intervention française décryptée* (Panazol: Lavauzelle ; Coëtquidan: Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan, 2013), p.62.

L'armée malienne était aussi sous-équipée, mal entraînée et souvent mal commandée. Elle avait également un problème relié à l'intégration des ex-rebelles Touaregs au sein de l'armée régulière et la responsabilité d'assurer la sécurité du Nord était souvent donnée à des milices[4]. La débâcle militaire est ainsi devenue un prétexte au coup d'état du 22 mars 2012 et à l'instauration d'un gouvernement de transition.

Après plusieurs mois de blocage et devant les succès tactiques des insurgés dans le nord, le gouvernement malien, l'UA, la CÉDÉAO et le Conseil de Sécurité des Nations-Unis en viennent à un consensus général. En décembre 2012, la résolution 2085 est adoptée. Une Mission internationale de soutien au Mali (MISMA), sous commandement africain est approuvée. Les tâches essentielles demandées à cette force et à la communauté internationale pour la gestion et la résolution de la crise sont[5] :

1) la tenue d'élections générales en 2013, dans la mesure du possible, et le retour à l'ordre constitutionnel;

2) la tenue de négociations avec les groupes rebelles non terroristes;

3) la reprise du contrôle du gouvernement sur le nord du pays et sa stabilisation;

4) la sécurité de l'aide humanitaire internationale; et

5) la reconstitution de l'armée malienne, incluant la formation, le rééquipement, l'appui logistique et en renseignements.

---

[4] Awa Faye Daou, Lori-Anne Théroux-Bénoni, Paulin Maurice Toupane et David Zounmenou, « Mali : Faire la paix en préparant la guerre » dans *Rapport sur la paix et la sécurité dans l'espace CEDEAO*, no 1 (octobre 2012) (Dakar: L'Institut d'Études de Sécurité, 2012), p. 3.

[5] Jean Fleury. *La France en guerre au Mali : les combats d'AQMI et la révolte des Touareg* (Paris : Jean Picollec, 2013), p.126.

Les mouvements nationalistes Touaregs

Les populations Touaregs peuplent la zone sahélo-saharienne de l'Algérie, de la Libye, du Mali, du Niger et du Burkina Faso. Originalement nomades, leur sédentarisation a été plus ou moins forcés au cours du XXème siècle. Dû à leur mode de vie et leur origine ethnique, les relations avec les gouvernements locaux ont souvent été empreints de discrimination, voire d'exactions[6]. Plusieurs rébellions ont eu lieu au XXème et XXIème siècle et les principales revendications des Touaregs maliens portaient sur leur auto-détermination au nord du Mali, territoire autrement appelé Azawad. Le MNLA est un groupe politique et militaire indépendantiste qui revendique l'indépendance de l'Azawad, comprenant les régions de Tombouctou, Gao et Kidal. Pour les nationalistes Touaregs « aucune solution politique durable ne pourra faire l'économie de la question de la gouvernance de cette région[7] ». Contrairement à Ansar Dine qu'il combat, malgré une courte association en 2012, le MNLA cherche à « projeter l'image d'une organisation laïque représentant l'ensemble des communautés du Nord[8] ». Le MNLA est l'un des interlocuteurs principaux identifiés par le médiateur de la CÉDÉAO[9] qui estime qu'aucun accord de paix ne peut se faire sans réconciliation avec les Touaregs.

---

[6] Kalifa Keita, « Conflict and Conflict Resolution in the Sahel : The Tuareg Insurgency in Mali » (Carlisle, PA: Strategic Studies Institute, US Army College, 1998), p.10-11.
[7] Thomas Flichy, *Opération Serval au Mali : l'intervention française décryptée* (Panazol: Lavauzelle ; Coëtquidan: Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan, 2013), p.62.
[8] Ibrahim Maïga, « Groupes armés au Mali : au-delà des étiquettes » dans *Rapport sur la paix et la sécurité dans l'espace CEDEAO*, no 17 (juin2016) (Dakar: L'Institut d'Études de Sécurité, 2016), p.2.
[9] Awa Faye Daou, Lori-Anne Théroux-Bénoni, Paulin Maurice Toupane et David Zounmenou, « Mali : Faire la paix en préparant la guerre » dans *Rapport sur la paix et la sécurité dans l'espace CEDEAO*, no 1 (octobre 2012) (Dakar: L'Institut d'Études de Sécurité, 2012), p. 3.

Les organisations islamistes

Les principales organisations islamistes salafistes opérant dans le Nord-Mali sont AQMI, Ansar Dine et le MUJAO. Leur objectif ultime est la « renaissance d'un califat […] régi par la charia [10]». Les membres d'AQMI sont principalement d'origine maghrébo-arabes, alors que ceux d'Ansar Dine sont Touaregs. Le MUJAO s'est séparé pendant quelques années d'AQMI, mais l'a finalement réintégré en 2015. Ansar Dine est apparu dès le début du conflit, en 2012, au Nord du Mali. Il revendiquait l'auto-détermination des Touaregs, mais avait le désir d'imposer la charia. Avant l'intervention française, Ansar Dine était identifié comme un groupe « malien et simplement armé » et un interlocuteur légitime, au même titre que le MNLA, par le médiateur de la CÉDÉAO[11]. Il a cependant perdu ce titre suite à son rapprochement avec AQMI.

L'origine de ces organisations est presque toute reliée aux groupes islamistes algériens, tels que le Groupe islamique armé (GIA) et le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), actifs lors de la guerre civile algérienne. Ce qui explique certainement l'intérêt et la contribution de l'Algérie pour la « pacification » du Nord-Mali et le processus de paix. Comme tous les mouvements d'insurrection, ceux-ci avaient besoin d'une zone sanctuaire pour s'entraîner et se reconstituer, à l'abri des autorités gouvernementales. Le faible contrôle de l'état malien dans la zone frontalière entre le Mali et l'Algérie, combiné à la possibilité d'y développer des trafics en tous genres (drogues, armes, migrants, etc.) pour leur financement, ont dicté le choix du

---

[10] Marc Mémier, « AQMI et Al-Mourabitoun : le djihad sahélien réunifié ? », *Études de l'Ifri*, Ifri, janvier 2017, p. 14.

[11] Awa Faye Daou, Lori-Anne Théroux-Bénoni, Paulin Maurice Toupane et David Zounmenou, « Mali : Faire la paix en préparant la guerre » dans *Rapport sur la paix et la sécurité dans l'espace CEDEAO*, no 1 (octobre 2012) (Dakar: L'Institut d'Études de Sécurité, 2012), p. 3.

territoire nord-malien[12]. AQMI a ainsi profité du commerce illicite en contrôlant les routes traditionnelles de commerces au Sahel. « Les droits de passage perçus sont considérables et relativement constants. Certains les estiment à 100 millions d'euros par an[13] ». De plus, les gigantesques stocks d'armes et de munitions de l'ex-régime libyen ont permis à AQMI d'accroître sa puissance de manière foudroyante. En effet, « l'invasion du Nord-Mali par les groupes islamistes, survenue en 2012, est une conséquence directe de la guerre en Libye[14] ».

En plus de frapper les États du Maghreb et du Sahel, la mutation du terrorisme maghrébin sous la bannière d'AQMI s'est accompagnée d'une nouvelle stratégie : s'attaquer aux intérêts étrangers sur les deux rives de la Méditerranée[15]. En Afrique de l'Ouest, la France devient ainsi la cible prioritaire d'AQMI pour l'enlèvement des ressortissants français[16]. La France a alors réagi en installant une base de forces spéciales au Burkina Faso, au moins depuis 2010, pour mener une guerre asymétrique contre les groupes armés terroristes (GAT) dans la région subsaharienne.

La France

Suite à la décolonisation de l'Afrique de l'Ouest, la France est demeuré impliquée dans cette région avec la « Françafrique ». En tant qu'ancienne puissance coloniale ayant encore une influence majeure auprès de ses anciennes colonies, la France est souvent accusée d'ingérence directe ou indirecte dans les affaires intérieures de ces pays ce qui en fait une cible de choix pour ses détracteurs et les terroristes. Plus de 8000 ressortissants

---

[12] Mohamed Fall Ould Bah. « Économie politique des conflits au Nord-Mali » dans *Rapport sur la paix et la sécurité dans l'espace CEDEAO*, no 2 (avril 2013) (Dakar: L'Institut d'Études de Sécurité, 2013), p.1.
[13] Ibid., p.3.
[14] Samuel Laurent, *Sahelistan* (Paris: Seuil, 2013), p.11.
[15] Gwendal Durand, *L'organisation d'Al-Qaïda au Maghreb Islamique : Réalité ou manipulations?* (Paris : L'harmattan, 2011), p. 69.
[16] Ibid., p. 73.

français se trouvaient au Mali en 2016[17] et ceux-ci sont régulièrement victimes d'enlèvements par des organisations terroristes, telle que AQMI. Les terroristes ne menacent pas seulement les Français au Sahel, car ils constituent également une menace pour la sécurité de l'Europe tout entière se trouvant sur l'autre rive de la mer Méditerranée. Ainsi, dès 2009, le président français Nicolas Sarkozy disait dans un discours : « Nous nous mobiliserons pour soutenir l'Afrique face à la menace croissante d'Al-Qaïda, que ce soit au Sahel ou en Afrique » et de rajouter « La France ne laissera pas s'installer un sanctuaire à notre porte en Afrique »[18]. Le président Hollande déclarait lui aussi, le jour même marquant le début de l'intervention française le 11 janvier 2013, que « Les terroristes doivent savoir que la France sera toujours là lorsqu'il s'agit non pas de ses intérêts fondamentaux mais des droits d'une population, celle du Mali, qui veut vivre libre et dans la démocratie[19] ». Le lendemain, il disait que la France intervenait « à la demande du président du Mali et en respect de la Charte des Nations-Unies » et réaffirmait en rappelant « que la France dans cette opération ne poursuit aucun intérêt particulier autre que la sauvegarde d'un pays ami et n'a pas d'autre but que la lutte contre le terrorisme[20] ».

On ne peut contester l'apport important de la France pour le soutien au gouvernement malien et à la population civile. Cependant, nous devons être critique sur l'insistance de la France a réitéré qu'elle n'intervient pas pour défendre ses intérêts. En

---

[17] France. « La France au Mali », Consulat général de France à Bamako, consulté le 6 mai 2017, https://ml.ambafrance.org/Missions-du-Consulat.

[18] Gwendal Durand, *L'organisation d'Al-Qaïda au Maghreb Islamique : Réalité ou manipulations?* (Paris : L'harmattan, 2011), p. 99.

[19] France, « Déclaration du Président de la République sur la situation au Mali »», publié le 11 janvier 2013. http://www.elysee.fr/declarations/article/declaration-du-president-de-la-republique-sur-la-situation-au-mali-4/.

[20] Réseau Voltaire, « Déclaration de François Hollande à l'issue du Conseil restreint de Défense », publié le 12 janvier 2013, consulté le 6 mai 2017. http://www.voltairenet.org/article177142.html.

effectuant des opérations antiterroristes au Mali, elle assure en même temps sa propre sécurité nationale. De plus, si la France a peu d'intérêts économiques au Mali, elle en a dans la région. À commencer par l'uranium nigérien qui est nécessaire à la compagnie française Areva qui est l'un des plus importants fournisseurs mondiaux. Ses mines se trouvent au nord-ouest du pays, près de la frontière avec le Mali. En 2013, le Niger produisait 4518 tonnes d'uranium par année et, avec 7.8% de la production mondiale, était le 4e plus grand producteur mondial[21]. Considérant que la France a besoin d'environ 8000 tonnes d'uranium par année pour opérer ses 58 réacteurs nucléaires et qu'elle est le deuxième plus grand consommateur d'uranium des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)[22], il est évident qu'elle a un immense intérêt économique et de sécurité nationale à ce que le Niger et le Mali soient stables. « Une chose est claire : les mines d'uranium nigériennes et les ressources potentielles au nord du Mali représentent un enjeu fondamental pour la France et pour ses entreprises[23] ».

Il est toujours extrêmement complexe d'identifier les déterminants fondamentaux des enjeux sociaux, économiques, politiques et sécuritaires d'un pays comme le Mali ou d'une région comme l'Afrique de l'Ouest. Il faut donc être extrêmement prudent dans nos affirmations pour ne pas simplifier à outrance les problématiques institutionnelles ou les motivations de tel ou tel groupe. Néanmoins, dans la présente étude de cas, nous avons identifiés des éléments significatifs qui déterminent les raisons et la place qu'occupe chacun des acteurs dans la crise au Mali. D'abord, le Mali doit essentiellement rétablir

---

[21] World Uranium Association, "*World Uranium Mining Production*", mis à jour en mai 2017, consulté le 6 mai 2017. http://www.world-nuclear.org/information-library/nuclear-fuel-cycle/mining-of-uranium/world-uranium-mining-production.aspx.

[22] Organisation de coopération et de développement économiques. « *Données sur l'énergie nucléaire 2016* », Agence pour l'énergie nucléaire (OECD Publishing : Boulogne-Billancourt, France, 2016), p. 28.

[23] Juliette Poirson et F. Tarrit, *La France en guerre au Mali : enjeux et zones d'ombres* (Survie, Mons : Éditions Tribord, 2013), p.38.

l'ordre constitutionnel et retourné à un processus électoral légitime, négocier la paix avec les insurgés, rétablir et stabiliser l'intégrité de son territoire et reconstruire sa gouvernance, incluant son armée. Ensuite, l'auto-détermination et l'indépendance de l'Azawad est au cœur des revendications du MNLA. Les organisations islamistes, quant à elles, cherchent à déstabiliser le pouvoir central, afin d'établir un état islamiste régi par la charia. Pour ce faire, ils effectuent des actions terroristes et financent leurs opérations par des activités criminelles. Finalement, la France s'est impliquée dans ce conflit, d'abord et avant tout, afin de défendre ses propres intérêts nationaux de sécurité et de prospérité.

PARTIE II – INTERVENTION DE LA FRANCE

Ce n'est que peu de temps avant la crise malienne que « l'opinion française, frappée par la montée du terrorisme et la criminalité dans le Sahel, a paru intégrer la notion d'État failli[24] » et cela a sans doute contribué à l'acceptation de déployer des troupes dans un nouveau théâtre d'opération dans le cadre de l'opération Serval. « Les raisons de l'intervention françaises sont claires : la prise de Konna [le 10 janvier 2013] par Ansar Eddine face à une armée malienne sur le point de s'effondrer nécessite aux yeux des décideurs un coup d'arrêt[25] », afin d'assurer la sécurité des ressortissants français et protéger les intérêts de la France. L'intervention militaire, quoique réalisée dans un environnement instable et dangereux, s'est avérée être un succès.

---

[24] François Gaulme, " 'États faillis', 'États fragiles' : concepts jumelés d'une nouvelle réflexion mondiale." *Politique étrangère* 1 (Printemps 2011), p. 18.
[25] Thomas Flichy, *Opération Serval au Mali : l'intervention française décryptée* (Panazol: Lavauzelle ; Coëtquidan: Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan, 2013), p.59.

Opération Serval

Suite à la prise de Konna, verrou stratégique entre le Nord et le Sud du Mali, les autorités maliennes demande une aide militaire immédiate au Conseil de Sécurité. Le jour suivant la France mettra en place l'opération Serval. Afin d'accélérer le déplacement des troupes et du matériel, le déploiement des troupes françaises est appuyé par des pays partenaires de l'OTAN, comme les États-Unis et le Canada. Les Français ont utilisé une stratégie de mobilité et de puissance de feu foudroyante (*shock and awe*, en anglais). L'avancée d'Ansar Dine et du MUJAO a ainsi été brusquement stoppée et les islamistes ont dû se replier. Le 3 février 2013, l'opération Serval avait déjà libéré les grandes villes du Nord-Mali que sont Tombouctou, Gao et Kidal. Cependant, l'armée malienne a eu beaucoup de difficultés à suivre le rythme et à conserver les acquis français transférés sous sa responsabilité. Cette situation combinée aux défaites infligées aux groupes islamistes ont permis au MNLA de reprendre le contrôle de plusieurs villes au nord du Mali, dont la ville stratégique de Kidal. Celle-ci sera remise après les accords de paix sous l'autorité du gouvernement malien. Afin de poursuivre le succès des opérations, le Conseil de Sécurité a adopté la résolution 2100 créant la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations-Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) qui remplaçait la MISMA[26]. Cette force devait agir comme force stabilisatrice pour la reconstruction du Mali.

Les opérations des forces armées françaises contre AQMI et Ansar Dine ont eu un certain effet fédérateur en ce que les militaires maliens et les nationalistes Touaregs du

[26] Nations-Unies. *Résolution S/RES/2100(2013)*, Conseil de Sécurité des Nations-Unies, 25 avril 2013.

MNLA se sont retrouvés du même côté des affrontements[27]. Ce réalignement a offert l'opportunité aux deux groupes de renouer avec les négociations de paix. Le 18 juin 2013, l'Accord de Ouagadougou est signé entre le gouvernement malien et les rebelles Touaregs. Il écarte le risque de conflits et d'escalade entre les signataires et met en place les conditions nécessaires pour la tenue d'élections présidentielle et législatives, plus tard en juillet[28]. La reprise de l'intégrité territoriale au Nord-Mali par le gouvernement et la présence d'un nouvel environnement sécuritaire a permis aux élections de se dérouler sans incidents majeurs. Un nouveau président malien, Ibrahim Boubacar Keïta, a été élu pour remplacer le gouvernement intérimaire. Aussi, comme les deux parties étaient déjà en contact et en mode discussion, il était alors plus facile pour la communauté internationale de favoriser la poursuite des pourparlers de paix. En 2014, l'Algérie a proposé d'agir comme médiateur en vue de la nouvelle ronde de négociations pour la paix. L'Accord d'Alger sera signé deux ans plus tard, le 20 juin 2015.

En cinq mois seulement, de janvier à juin 2013, l'efficacité opérationnelle des forces armées françaises ont permis de réaliser les trois objectifs stratégiques du président Hollande : 1) arrêter la progression des terroristes, 2) sécuriser le pays et, 3) permettre au Mali de recouvrer son intégrité territoriale[29]. L'opération Serval a ainsi permis de changer drastiquement le paysage sécuritaire au Mali, car les groupes terroristes ont dû retraiter dans des zones rurales abandonnées[30] et adopter « une stratégie de dispersion locale leur

---

[27] Jean Fleury, *La France en guerre au Mali : les combats d'AQMI et la révolte des Touareg* (Paris : Jean Picollec, 2013), p. 152.
[28] Lori-Anne Théroux-Bénoni, « Fragile sortie de crise au Mali : Entre contraintes internes et pressions externes » dans *Rapport sur la paix et la sécurité dans l'espace CEDEAO*, no 5 (juillet 2013) (Dakar: L'Institut d'Études de Sécurité, 2013), p. 7.
[29] Olivier Hanne, *Jihâd au Sahel : menaces, opérations Barkhane, coopération régionale* (Paris : Bernard Giovanageli, 2015), p. 134.
[30] Ibrahim Maïga. "*Peace in Mali : one step forward, two steps back*" (Dakar: L'Institut d'Études de Sécurité, 2017), p.2.

permettant de se fondre dans les populations en vue d'entreprendre des actions de guérilla[31] ».

Opération Barkhane

Malgré le succès de l'opération Serval contre AQMI, la menace de la mouvance islamiste était affaiblie mais toujours présente. Les groupes armés terroristes se sont adaptés à la stratégie française au Mali et ont redéployé leurs troupes au sein des autres pays du Sahel commettant plusieurs attentats[32]. À l'été 2014, et imposait aux forces françaises l'adoption d'une nouvelle stratégie pour éradiquer définitivement les groupes armés terroristes. Lancée en août 2014, l'opération Barkhane marqua un nouveau départ sur le terrain pour les troupes françaises dans la région du Sahel. Elle comprend 3000 troupes réparties sur cinq pays et commandées par un poste de commandement unique basé à N'Djamena, au Tchad. Sa base principale au Mali est située à Gao.

Le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian, a affirmé récemment que le but était d'empêcher que « l'autoroute de tous les trafics ne devienne un lieu de passage permanent, de reconstitution des groupes jihadistes entre la Libye et l'océan Atlantique, ce qui entraînerait ensuite des conséquences graves pour notre sécurité[33] ». « La stratégie sahélienne de la France vise à ce que les États partenaires acquièrent la capacité d'assurer leur sécurité de façon autonome et repose sur une approche globale (politique, sécuritaire

---

[31] Mohamed Fall Ould Bah. « Économie politique des conflits au Nord-Mali » dans *Rapport sur la paix et la sécurité dans l'espace CEDEAO*, no 2 (avril 2013) (Dakar: L'Institut d'Études de Sécurité, 2013), p.6.
[32] Ibid., p. 155-156.
[33] « L'opération Serval est « terminée » au Mali, place à l'opération Barkhane », *Les Échos*, publié le 14 juillet 2014, consulté le 7 mai 2017. https://www.lesechos.fr/13/07/2014/lesechos.fr/0203639502576_l-operation-serval-est---terminee---au-mali--place-a-l-operation-barkhane.htm.

et de développement)[34] ». L'opération Barkhane est donc une opération régionale en coopération avec les membres du G-5 Sahel : la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso, le Niger et le Tchad. D'autres partenaires de la région, comme le Sénégal, participent également à la mission. La particularité de l'opération Barkhane est sa régionalisation. Cette façon de faire est effectivement inédite pour les forces armées françaises, mais également pour les forces occidentales en général. Habituellement, les théâtres d'opération sont centrés sur un pays ou un état. Mais comme la menace terroriste est transfrontalière, la France et les pays du G-5 adoptent une approche globale de façon à perturber significativement, voire à démanteler, les organisations terroristes régionales. Cette réponse provient des pays eux-mêmes, car ils ont pris conscience qu'ils avaient besoin de lutter ensemble contre les menaces communes. Les pays du G-5 sont ainsi en mesure d'interdire les zones sanctuaires habituellement utilisées par les terroristes.

Pour atteindre ses objectifs et éradiquer définitivement la menace terroriste dans la bande sahélo-saharienne, l'opération Barkhane utilise deux types de mission : les raids sur des objectifs très bien ciblés et l'harcèlement constant des groupes armés terroristes. Chaque pays a la responsabilité de diriger les opérations militaires sur son territoire. La seule exception est la zone malienne de l'Adrar des Ifoghas, zone sanctuaire principale d'AQMI, qui demeure sous la responsabilité française[35]. Ce *modus operandi* permet ainsi à la France d'agir davantage à titre de facilitateur et d'aviseur, afin de responsabiliser les États du Sahel sur le long terme et de développer leurs forces armées. Mais, surtout,

---

[34] France. *L'opération Barkhane*. Ministère de la Défense, mis à jour 14 avril 2017, consulté le 7 mai 2017. http://www.defense.gouv.fr/operations/operations/sahel/dossier-de-presentation-de-l-operation-barkhane/operation-barkhane.

[35] Olivier Hanne, *Jihâd au Sahel : menaces, opérations Barkhane, coopération régionale* (Paris : Bernard Giovanageli, 2015), p. 141.

l'intention est de bâtir une interopérabilité durable et régionale entre les pays du G-5 et avec la France.

> « Même avec ses Rafales et ses drones, la force Barkhane resterait inopérante sur une telle superficie sans l'expérience des armées sahéliennes, tout comme celles-ci seraient limitées sans la supériorité du renseignement, de la mobilité et des frappes que leur confère la cinquième puissance militaire mondiale[36]. »

Malgré des succès tactiques et la déstabilisation des opérations des organisaitons islamistes, la situation sécuritaire semble stagnée au Sahel. En début d'année 2017, afin de contrer l'expansion de Daech au Nigeria, avec Boko Haram, et ailleurs en Afrique de l'Ouest, les organisations islamistes maliennes se sont regroupées en un nouveau mouvement ayant porté allégeance à Al-Qaïda : le Groupe de soutien à l'Islam et aux musulmans ou Jamaat Nosrat al-Islam wal-Mouslimin [37]. Cette unification est logique compte tenu que les organisations islamistes précédentes étaient déjà étroitement liées auparavant et coordonnaient leurs opérations terroristes. En plus d'une certaine compétition idéologique avec Daech, on peut également estimer que cette unification a également pour but de renforcer les capacités criminelles et économiques du nouveau groupe. Depuis, plusieurs attaques terroristes ont eu lieu visant les ressortissants français et les membres de Barkhane.

Du côté de la reconstruction des organisations de sécurité, une mission européenne de formation de l'armée malienne (EUTM Mali) a été créée en 2013 pour la

---

[36] Ibid., p. 149.
[37] Madjid Zerrouky, « Les groupes djihadistes s'unissent au Sahel », Le Monde, 6 mars 2017.

reconstruction des forces armées maliennes. Fortement appuyée par l'opération Barkhane, 7 500 soldats maliens ont été entraînés et sept bataillons ont été formés et équipés[38].

Nous avons vu que l'intervention de la France a permis de rétablir et de stabiliser l'intégrité du territoire malien. La sécurisation du Nord-Mali a ainsi permis le retour des élections en 2013, tel que requis par la Résolution 2085. De plus, les rebelles non terroristes ont participés aux négociations de paix avec le gouvernement malien, d'abord à Ouagadougou en 2013 et, ensuite, à Alger en 2015. L'opération Barkhane a, quant à elle, contribué à reconstruire l'armée malienne et d'améliorer sa professionnalisation. De plus, elle a aussi contribué à l'amélioration de la coopération régionale dans la région du Sahel avec les autres membres du G-5 et, ainsi, d'intensifier la lutte contre les groupes armés terroristes.

PARTIE III – NÉGOCIATIONS DE PAIX ET RECONSTRUCTION DU MALI

La crise politique et sécuritaire au Mali a permis de mettre « à l'épreuve les mécanismes régionaux et continentaux de prévention, de gestion et de règlements des conflits[39] ». Étant donné que la déliquescence et la chute de l'État malien risquait de contaminer l'ensemble des pays du Sahel, l'UA et la CÉDÉAO ont rapidement pris l'initiative d'intervenir en agissant comme médiateur dans le processus de paix et en envoyant une force d'intervention africaine. Cependant, la France s'en est principalement tenue à son rôle de gendarme et sa participation à la reconstruction du Mali, à l'exception de celle des forces armées maliennes, peut être considérée comme négligeable.

---

[38] France. « Interventions extérieures de la France : renforcer l'efficacité militaire par une approche globale coordonnée », Sénat (en ligne), publié le 9 mai 2017, consulté le 9 mai 2017. http://www.senat.fr/rap/r15-794/r15-79443.html.

[39] Awa Faye Daou et coll., « Mali : Faire la paix en préparant la guerre » dans *Rapport sur la paix et la sécurité dans l'espace CEDEAO*, no 1 (octobre 2012) Dakar: L'Institut d'Études de Sécurité, 2012), p. 6.

Négociation de paix et réconciliation nationale

Le 26 septembre 2012, le président malien dit devant l'Assemblée Générale des Nations-Unies que son gouvernement n'allait pas négocier avec des terroristes et qu'il n'était pas question de remettre en cause l'intégrité du territoire, l'unité nationale et la laïcité de la République[40]. Cette position claire du gouvernement du Mali était évidemment en totale opposition avec les revendications des insurgés du Nord-Mali. Les groupes armés islamistes exigeant l'imposition de la charia comme condition aux négociations, alors que le MNLA parlait d'auto-détermination et revendiquait l'indépendance de l'Azawad. Poussé par la communauté internationale, le gouvernement malien envisagea cependant la création d'une commission ou d'un forum basé sur le dialogue et la réconciliation et qui réunirait tous les maliens qui ont des revendications politiques. Tel que définies par la CEDEAO et l'UA, les négociations devaient être fondées sur les principes suivants : 1) l'intégrité territoriale du Mali; 2) le rétablissement de la Constitution de 1992; 3) le rejet des groupes criminels et terroristes ainsi que la rébellion armée, et; 4) l'aide humanitaire dans les zones contrôlées par les forces rebelles[41]. L'Algérie et la Mauritanie se sont impliquées en tant que médiateurs, dès les premiers instants, en soutenant la recherche d'une solution négociée et en facilitant les dialogues.

Dû au succès de l'opération Serval et suite aux élections de 2013, le Mali a engagé un processus de réconciliation et de reconstruction avec les groupes de rebelles. La plupart de ces organisations sont généralement motivées par un besoin de représentativité au sein du processus décisionnel des institutions maliennes. De plus, le grand nombre de

[40] Ibid., p. 3.
[41] Ibid., p. 3.

groupes d'intérêts maliens, incluant les groupes armés du Nord, sont généralement créés, dissous ou fusionnés avec d'autres groupes en prévision ou en réaction à des cycles de négociation[42], ce qui a rendu encore plus complexes les pourparlers de paix. Initié par la signature de l'Accord de Ouagadougou, en 2013, les négociations se sont poursuivies à Alger sous la médiation de l'Algérie. Les opérations de sécurité de l'opération Barkhane ont mis les groupes terroristes sur la défensive pendant cette période et ont facilité les négociations avec les mouvements nationalistes. L'Accord pour la paix et la réconciliation, issu du processus d'Alger a d'abord été signé le 15 mai, avec le gouvernement, certains groupes loyalistes et les médiateurs internationaux. Mais ce n'est que le 20 juin 2015 que la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA), dont fait maintenant partie le MNLA, signe le traité.

Néanmoins, encore aujourd'hui, « le Mali n'a toujours pas retrouvé la paix et l'accord d'Alger ne s'est pas vraiment concrétisé. La situation est préoccupante car l'insécurité est toujours présente dans le nord […] et se développe maintenant dans le centre très peuplé du pays[43] ». Le début de l'année 2017 a ainsi débuté avec des attentats faisant plus d'une centaine de morts. L'une de celles-ci, une attaque kamikaze organisée par AQMI ciblant une patrouille mixte avec un véhicule aux couleurs du MOC, a tuée 60 soldats de la future armée malienne[44]. L'ex-président burundais et Haut-représentant de l'UA pour le Mali et le Sahel, Pierre Buyoya, estime que ces attentats constitue une

---

[42] Ibrahim Maïga, « Groupes armés au Mali : au-delà des étiquettes » dans *Rapport sur la paix et la sécurité dans l'espace CEDEAO*, no 17 (juin2016) (Dakar: L'Institut d'Études de Sécurité, 2016), p.1.
[43] Serge Michailof, « L'armée française risque d'être longtemps coincé au Mali , *Les Échos*, publié le 13 janvier 2017, consulté le 8 mai 2017. http://www.iris-france.org/87551-larmee-francaise-risque-detre-longtemps-coincee-au-mali/.
[44] David Dembalé, « Mali : un attentat-suicide tue 60 soldats de la future armée malienne», *Le Monde*, mis en ligne le 19 janvier 2013, consulté le 05 mai 2017. http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/01/18/nord-du-mali-des-dizaines-de-morts-dans-un-attentat-suicide-dans-un-camp-militaire-a-gao_5064705_3212.html.

attaque directe et délibérée contre le processus de paix et que cela est « extrêmement dommageable parce que les premières patrouilles conjointes ont été mis en place après beaucoup d'efforts et de négociations qui ont durés plus d'un an[45] ». En réponse à AQMI qui a affirmé que les attaques étaient dirigées contre les Français, le ministre de la Défense du Mali, Abdoulaye Idrissa Maiga, a répliqué en disant que « [le peuple malien] n'est pas habitué à ce type de violence. Ces pratiques sont importées ici pour nous détourner du chemin qui nous conduit vers la paix[46] ». Il est cependant encourageant de constater qu'une grande partie de la population malienne est résiliente envers la menace islamiste.

Reconstruction et aide humanitaire

Il va sans dire que la solution de la crise malienne n'est pas que militaire mais, plutôt, politique et économique. Les causes fondamentales de la crise malienne sont, d'abord et avant tout, le résultat d'un problème de gouvernance. La solution réside donc dans le rétablissement de la capacité d'institutions étatiques viables capables d'assurer la sécurité du pays, ainsi que les principes libéraux et démocratiques exigées par la population. Afin de supporter le Mali dans ses efforts, l'UA tente de tirer profit de l'expérience de pays qui ont eu une longue histoire de lutte contre le terrorisme, comme la Mauritanie et l'Algérie, et promeut l'idée d'utiliser des acteurs non-étatiques (société civile, femmes, jeunesse, organisations de droits humains, parlementaires) dans ce

---

[45] Ndubuisi Christian Ani, Yann Bedzigui, Gustavo de Carvalho et Liesl Louw-Vaudran, « Special Focus : 28th AU Summit » dans *Rapport sur la paix et la sécurité dans l'espace CEDEAO*, no 88 (février 2017) (Dakar: L'Institut d'Études de Sécurité, 2017), p. 18.

[46] Souleymane Ag Anara, "Al Qaeda says Mali attack punishment for cooperation with France", *Reuters*, publié le 18 janvier 2017, consulté le 7 mai 2017 (traduction libre). http://uk.reuters.com/article/uk-mali-security-casualties-idUKKBN152169.

domaine[47]. L'ONU et la MINUSMA jouent d'ailleurs un rôle critique dans le rétablissement de la gouvernance. On peut considérer que le retour à l'ordre constitutionnel et à la tenue des élections législatives, en 2013, et communales, en 2016, démontre le rétablissement des processus démocratiques maliens, malgré l'insécurité qui persiste dans le nord.

L'argent est cependant le nerf de la guerre et le développement économique est nécessaire pour assurer la pérennité du pays. Mais la reconstruction risque aussi d'attirer ceux dont l'intérêt économique prime d'abord sur ceux du Mali, incluant la France. D'ailleurs, dès 2013, un député français du parti socialiste affirmait que « la coopération économique doit être réfléchie dès à présent… Il est de notre responsabilité de faire en sorte que les entreprises françaises […] prennent toute leur part [à la reconstruction économique] »[48]. En 2013, le président Hollande a promis à Bamako « 280 millions d'euros d'aide sur les 3,5 milliards levés lors d'une conférence de donateurs à Bruxelles[49] » pour la reconstruction du Mali. La France a réitéré son aide, en 2015, dans le cadre d'une visite d'État du président Ibrahim Boubacar Keïta en France. Accueillie positivement par ce pays et la communauté internationale, cette annonce a toutefois suscité un certain cynisme au sein de la presse malienne qui a écrit que ce serait « Une rencontre à saluer si elle était basée sur un partenariat gagnant-gagnant. Mais à confier la reconstruction du pays à cette puissance relève de l'incohérence et de la continuité de

---

[47] Ndubuisi Christian Ani, Yann Bedzigui, Gustavo de Carvalho et Liesl Louw-Vaudran, « Special Focus : 28th AU Summit » dans *Rapport sur la paix et la sécurité dans l'espace CEDEAO*, no 88 (février 2017) (Dakar: L'Institut d'Études de Sécurité, 2017), p. 22.
[48] Juliette Poirson et F. Tarrit, *La France en guerre au Mali : enjeux et zones d'ombres* (Survie, Mons : Éditions Tribord, 2013), p.195.
[49] Élizabeth Pineau, « La France promet au Mali de se reconstruire », *Capital*, publié le 19 septembre 2013, consulté le 8 mai 2017. http://www.capital.fr/a-la-une/actualites/la-france-promet-d-aider-le-mali-a-se-reconstruire-872671.

l'esclavage[50] ». On peut tirer la conclusion que même si la contribution financière de la France ne s'élevait qu'à 8% du montant total promis en 2013, ses intentions étaient de tirer profits des retombées économiques de la reconstruction.

Néanmoins, en 2015, le montant estimé par les agences des Nations-Unies au Mali et la MINUSMA pour la reconstruction du Mali s'élevait à 1.1 milliard de dollars américains[51]. Toutefois, le Bureau de la coordination des activités humanitaires de l'ONU (OCHA) indiquait dans un rapport de 2016 que « les différents appels de fonds sur les quatre dernières années (de 2013 à 2016) ont respectivement été financés à hauteur de 56%, 50%, 35% et 36%[52] ». L'OCHA estimait, à la fin du mois d'avril 2017, que les besoins humanitaires et de développement devenaient de plus en plus importants, particulièrement pour les zones touchés par la violence au nord et, récemment, au centre du Mali[53].

Le succès des pourparlers de paix ont stabilisé le Mali, malgré des enjeux sécuritaires encore importants au nord et dans le reste du pays. Cependant, la désaffection de la communauté internationale et de la France aura certainement des conséquences à long terme sur la reconstruction du Mali, sa stabilité et l'aide humanitaire apportées aux populations. La France a aussi démontré que son implication pour la reconstruction du pays était négligeable.

---

[50] Le Prétoire, « Reconstruction du Mali par la France : L'incohérence et l'esclavage continuent », Maliweb.net, publié le 27 octobre 2015, consulté le 8 mai 2017. http://www.maliweb.net/politique/reconstruction-du-mali-par-la-france-lincoherence-et-lesclavage-continuent-1213162.html.

[51] Nations-Unies. « Plan cadre intégré des Nations-Unies pour l'aide au développement au Mali 2015-2019 », Groupe de développement des Nations-Unies. 2015, p.37.

[52] Nations-Unies. « Plan de réponse humanitaire – Janvier-Décembre 2017 – Mali », OCHA, novembre 2016, p. 4.

[53] Nations-Unies. « Mali : l'ONU alerte sur les conséquences déstabilisatrices d'une crise de plus en plus négligée », *Centre d'actualités de l'ONU*, publié le 28 avril 2017, consulté le 8 mai 2017. http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=39388#.WRD9Yca1uUk.

CONCLUSION

Nous avons démontré que l'opération Serval a permis de rétablir et de stabiliser l'intégrité du territoire malien. La sécurisation du Nord-Mali a permis, à la fois, la tenue d'élections, en 2013 et 2016, et la participation des rebelles non terroristes aux négociations de paix avec le gouvernement malien. L'opération Barkhane a, quant à elle, permis de reconstituer l'armée malienne et d'améliorer sa professionnalisation. De plus, elle a aussi contribué à l'amélioration de la coopération régionale dans la région du Sahel avec les autres membres du G-5 et, ainsi, d'intensifier la lutte contre les groupes armés terroristes. Un bémol doit cependant être apporté relativement à l'aide humanitaire et aux autres efforts de reconstruction. En effet, le principal effort de la France a plutôt résidé dans sa contribution à établir un environnement sécuritaire et non dans des actions concrètes sur le terrain pour la reconstruction des institutions étatiques du Mali. Les efforts de reconstruction ont plutôt été laissés aux soins des Nations-Unies, de l'UA et de la CÉDÉAO. La faible et relative contribution financière de la France en est d'ailleurs une preuve éloquente. De plus, l'intervention française était clairement subordonnée à la défense des intérêts nationaux de la France, notamment sa sécurité et sa prospérité. Nous pouvons donc conclure que l'intervention de la France au Mali et au Sahel peut être considérée comme un succès, sur le plan militaire, mais que ces efforts pour la reconstruction du pays se sont surtout concentrés sur le volet sécuritaire.

Il serait irréaliste de penser que la situation d'un pays fragile ou failli peut s'améliorer subitement, même si la communauté internationale y mettait toutes les ressources du monde. Il faut laisser le temps aux populations de guérir les cicatrices causées par les violences physiques et psychologiques, car elles sont toujours très

profondes. Il faut souvent qu'au moins une génération passe pour y arriver. Nous estimons que le cas du Mali est similaire, dans le sens que l'insécurité et la souffrance du peuple malien n'ont pas encore disparus malgré les cinq années d'intervention de la France et de la communauté internationale. Il reste encore plusieurs années à venir pour reconstruire le pays, si les efforts internationaux ne s'estompent pas avec le temps. Mais, dans le monde dynamique et remplies de crises où nous vivons, il est presque certain que l'approche pragmatique et réaliste des grandes puissances retiendra leur attention dans un autre endroit de la planète.

BIBLIOGRAPHIE

Ag Anara, Souleymane. "*Al Qaeda says Mali attack punishment for cooperation with France*", Reuters, publié le 18 janvier 2017, consulté le 7 mai 2017. http://uk.reuters.com/article/uk-mali-security-casualties-idUKKBN152169.

Ani, Ndubuisi Christian, Yann Bedzigui, Gustavo de Carvalho et Liesl Louw-Vaudran. « Special Focus : 28th AU Summit » dans *Rapport sur la paix et la sécurité dans l'espace CEDEAO*, no 88 (février 2017), Dakar: L'Institut d'Études de Sécurité, 2017.

Bussi, Michel, Stéphanie Lima et David Vigneron. « L'État-nation africain à l'épreuve de la démocratie, entre présidentialisation et décentralisation : l'exemple du Mali », *L'Espace Politique*, no 7, publié le 30 juin 2009. http://espacepolitique.revues.org/1270 ; DOI : 10.4000/espacepolitique.1270.

Daou, Awa Faye, Lori-Anne Théroux-Bénoni, Paulin Maurice Toupane et David Zounmenou. « Mali : Faire la paix en préparant la guerre » dans *Rapport sur la paix et la sécurité dans l'espace CEDEAO*, no 1 (octobre 2012), Dakar: L'Institut d'Études de Sécurité, 2012.

Durand, Gwendal. *L'organisation d'Al-Qaïda au Maghreb Islamique : Réalité ou manipulations?*, Paris : L'harmattan, 2011.

Fall Ould Bah, Mohamed. « Économie politique des conflits au Nord-Mali » dans *Rapport sur la paix et la sécurité dans l'espace CEDEAO*, no 2 (avril 2013), Dakar: L'Institut d'Études de Sécurité, 2013.

Fleury, Jean. *La France en guerre au Mali : les combats d'AQMI et la révolte des Touareg*, Paris : Jean Picollec, 2013.

Flichy, Thomas. *Opération Serval au Mali : l'intervention française décryptée*, Panazol: Lavauzelle ; Coëtquidan: Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan, 2013.

France. « Déclaration du Président de la République sur la situation au Mali »», publié le 11 janvier 2013. http://www.elysee.fr/declarations/article/declaration-du-president-de-la-republique-sur-la-situation-au-mali-4/.

Gaulme, François. " 'États faillis', 'États fragiles' : concepts jumelés d'une nouvelle réflexion mondiale." *Politique étrangère* 1 (Printemps 2011)

Hanne, Olivier. *Mali, une paix à gagner : analyses et témoignages sur l'opération Serval*, Paris : Bernard Giovanageli, 2014.

Hanne, Olivier. *Jihâd au Sahel : menaces, opérations Barkhane, coopération régionale*, Paris : Bernard Giovanageli, 2015.

Keita, Kalifa. « Conflict and Conflict Resolution in the Sahel : The Tuareg Insurgency in Mali », Carlisle, PA: Strategic Studies Institute, US Army College, 1998.

Laurent, Samuel. *Sahelistan*, Paris: Seuil, 2013.

Maïga, Ibrahim. « Groupes armés au Mali : au-delà des étiquettes » dans *Rapport sur la paix et la sécurité dans l'espace CEDEAO*, no 17 (juin2016), Dakar: L'Institut d'Études de Sécurité, 2016.

Maïga, Ibrahim. *Peace in Mali : one step forward, two steps back*, Dakar: L'Institut d'Études de Sécurité, 2017.

Mémier, Marc. « AQMI et Al-Mourabitoun : le djihad sahélien réunifié ? », *Études de l'Ifri*, Ifri, janvier 2017.

Mokaddem, Mohamed. *Al Qaîda au Maghreb Islamique : Contrebande au nom de l'Islam*, Paris : L'harmattan, 2010.

Nations-Unies. *Plan cadre intégré des Nations-Unies pour l'aide au développement au Mali 2015-2019*. Groupe de développement des Nations-Unies. 2015.

Nations-Unies. *Plan de réponse humanitaire – Janvier-Décembre 2017 – Mali*, OCHA, novembre 2016.

Organisation de coopération et de développement économiques. *Données sur l'énergie nucléaire 2016*, Agence pour l'énergie nucléaire, OECD Publishing : Boulogne-Billancourt, France, 2016.

Perret, Thierry. *Mali :Une crise au Sahel, Terrains du siècle*, Paris: Éditions Karthala, 2014.

Pézard, Stéphanie. *Achieving Peace in Northern Mali: past agreements, local conflicts, and the prospects for a durable settlement*, Santa Monica, CA: RAND Corporation, 2015.

Poirson, Juliette, et F. Tarrit. *La France en guerre au Mali : enjeux et zones d'ombres*, Survie, Mons : Éditions Tribord, 2013.

Réseau Voltaire. « Déclaration de François Hollande à l'issue du Conseil restreint de Défense », publié le 12 janvier 2013, consulté le 6 mai 2017. http://www.voltairenet.org/article177142.html.

Stewart, Dona J. *What is next for Mali?: the roots of conflict and challenges to stability*, Carlisle, PA: Strategic Studies Institute, US Army College, 2013.

Théroux-Bénoni, Lori-Anne. « Fragile sortie de crise au Mali : Entre contraintes internes et pressions externes » dans *Rapport sur la paix et la sécurité dans l'espace CEDEAO*, no 5 (juillet 2013), Dakar: L'Institut d'Études de Sécurité, 2013.